

Danseur

RNCP40005 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 6
Sigle	DNSP — Diplôme national supérieur professionnel
Code(s) NSF	133
Formacode(s)	45071
Code(s) ROME	L1201
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	06/12/2029

Certificateur(s)

MINISTERE DE LA CULTURE · SIRET : 11004601800013

Partenaires habilités

6 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 6 à former et organiser l'évaluation.

Organisme	SIRET	Habilitation
CONSERVATOIRE NATIONAL SUPERIEUR DE MUSIQUE ET DE DANSE DE LYON	19693133100017	Former et organiser l'évaluation
CONSERVATOIRE NATIONAL SUPERIEUR DE MUSIQUE ET DE DANSE DE PARIS	19753495100037	Former et organiser l'évaluation
CTRE NATIONAL DANSE CONTEMPORAINE ANGERS	31423921100035	Former et organiser l'évaluation
OPERA NATIONAL DE PARIS	78439607900054	Former et organiser l'évaluation
POLE NATIONAL SUPERIEUR DE DANSE ROSELLA HIGHTOWER	82454714500030	Former et organiser l'évaluation
POLE SUPERIEUR D'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE PARIS - BOULOGNE-BILLANCOURT	20003918800012	Former et organiser l'évaluation

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Le danseur est un artiste interprète qui exerce principalement son activité dans le secteur du spectacle vivant au sein de structures de création, de production ou de diffusion. Il danse le plus souvent sur scène, devant un public, dans des lieux dédiés au spectacle. Il peut également se produire dans d'autres lieux ou dans tout type de manifestation ou événement, et dans des configurations variées par rapport au public (espace public, lieux patrimoniaux, bibliothèques, etc.).

En lien avec le travail de création et de représentation, le danseur peut développer des activités en dehors du plateau : interventions en milieu scolaire, hospitalier, carcéral, ou toute autre activité relevant de la sensibilisation des populations à l'art chorégraphique et des missions éducatives des structures du spectacle vivant.

Le danseur peut aussi inscrire son activité dans le secteur du spectacle enregistré, dans l'audiovisuel ou le cinéma : émissions de variétés, films, clips,...

Une des spécificités du métier de danseur est d'avoir à exercer le plus souvent une seconde carrière professionnelle après sa carrière d'interprète. Si certains optent pour une reconversion ou une réorientation professionnelle dans des métiers proches (enseignants, chorégraphes) ou dans des métiers connexes au spectacle (administration culturelle, gestion, communication), d'autres réalisent leur évolution professionnelle dans d'autres secteurs professionnels..

ACTIVITÉS VISÉES

- Exercice de son art de danseur en tant qu'artiste interprète :
- Contribution à la mise en oeuvre d'une création chorégraphique ou d'une oeuvre de répertoire
- Interprétation de la chorégraphie, mise en relation de son imaginaire et de l'imaginaire de l'oeuvre
- Entretien et développement de ses capacités artistiques et de ses qualités d'interprète, participation à une démarche de recherche :
- Développement et enrichissement des techniques et langages afférents aux champs chorégraphiques dans lequel le danseur intervient
- Développement de son regard et de son analyse critique
- Développement de ses capacités corporelles
- Développement des composantes fondamentales du geste dansé (plasticité, espace, théâtralité et musicalité)
- Renforcement de sa connaissance de la culture chorégraphique et des autres arts
- Développement des facultés d'autonomie et d'adaptation
- Mobilisation de connaissances en matière artistique, technique et de l'environnement institutionnel, (notamment dans le domaine chorégraphique) et définition de problématiques d'étude dans une démarche de recherche
- Elargissement et valorisation de son champ des savoirs et des compétences professionnelles en tant que danseur :
- Développement de sa pratique artistique dans une dynamique interdisciplinaire
- Identification de la réalité et du contenu d'autres fonctions dans son domaine artistique
- Développement sa pratique dans le respect des enjeux de la transition écologique et du développement durable
- Construction de son parcours professionnel de danseur :
- Construction professionnelle
- Entretien de sa connaissance de l'environnement socioprofessionnel et technique de son métier
- Développement de sa pratique dans le respect de la prévention des risques psychosociaux et de la lutte contre les discriminations et les violences et harcèlements sexistes et sexuels
- Développement et renforcement de ses relations professionnelles
- Participation le cas échéant à la promotion de son art

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Compétences transversales

- Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe
 - Identifier et sélectionner avec esprit critique diverses ressources dans son domaine de spécialité pour documenter un sujet
 - Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation
 - Développer une argumentation avec esprit critique
 - Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française
 - Communiquer par oral et par écrit, de façon claire et non-ambiguë, dans au moins une langue étrangère.
 - Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder
 - Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte
 - Identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs
 - Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives
 - Travailler en équipe et en réseau ainsi qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet
 - Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique
 - Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité sociale et environnementale
 - Prendre en compte la problématique du handicap et de l'accessibilité dans chacune de ses actions professionnelles
- ##### Compétences spécifiques
- Prendre connaissance du projet chorégraphique ou de l'œuvre, en saisir la singularité artistique et esthétique
 - Comprendre, analyser et s'approprier les indications reçues.
 - Mémoriser des séquences longues et/ou complexes d'écriture chorégraphique, les assembler, les enchaîner, y apporter les modifications demandées

- Participer aux phases de recherche d'écriture chorégraphique et aux répétitions
- Proposer des éléments de composition à partir des indications données
- Improviser librement ou selon un cadre et des consignes énoncés
- Reprendre de manière autonome un rôle en utilisant, le cas échéant, les différentes ressources disponibles : transmission directe, vidéo, notation, etc.
- Participer à la transmission d'un rôle
- Identifier et utiliser les différentes ressources disponibles
- Développer les liens entre l'œuvre à interpréter et son imaginaire
- Recevoir, rechercher et utiliser des informations se rapportant aux contextes culturels, historiques, stylistiques et artistiques d'une œuvre ou d'une situation de départ donnée
- Traduire dans son interprétation le fruit de l'analyse des informations recueillies
- Conduire sa démarche artistique ou élaborer ses propositions en cohérence avec les enjeux du projet chorégraphique (styles, esthétiques, concepts, écoles, courants...) et les qualités requises par l'œuvre.
- Enrichir la proposition chorégraphique, suggérer des nuances d'interprétation en affirmant des partis-pris liés à des dimensions de présence, dynamique, projection...
- Mettre en jeu son rapport à soi et aux autres, partenaires et publics, et assurer au cours des représentations une prestation à la fois individuelle et reliée au collectif de jeu
- Mettre en œuvre une méthodologie de collecte et d'utilisation d'informations, en bâtir une le cas échéant
- Traduire dans sa danse le fruit de l'analyse des informations recueillies
- Adapter sa prestation à des modifications éventuelles ou à des impondérables
- S'approprier un espace de représentation non conventionnel : espaces naturels ou urbains, galeries, musées, en itinérance dans une architecture et des lieux singuliers
- Maîtriser une ou plusieurs techniques de travail ou d'entraînement liées à son esthétique chorégraphique
- Maîtriser d'autres techniques complémentaires de travail ou d'entraînement
- Aborder de nouvelles techniques corporelles susceptibles d'être rencontrées lors de nouvelles œuvres ou démarches artistiques
- Maîtriser la diversité des relations au(x) partenaire(s) : contact, écoute, portés, regards, danses de groupe, danses d'ensemble
- Exprimer, à l'oral ou à l'écrit, les perceptions de sa pratique ou de l'observation de celle de l'autre
- Nommer, analyser, objectiver les éléments constitutifs des œuvres ou des écritures chorégraphiques
- Aborder un des principaux systèmes de notation et de transcription du mouvement
- Entretenir sa condition physique
- Poursuivre un entraînement régulier
- Appliquer des connaissances anatomiques et physiologiques
- Appliquer les notions fondamentales d'analyse fonctionnelle du corps dans le mouvement dansé
- Appliquer les techniques de relaxation, de récupération et de conscience corporelle
- Identifier ses temps personnels de récupération et anticiper sur les risques liés à la fatigue ou aux traumatismes corporels
- Identifier les situations à risques liées à l'environnement et/ou à la nature du mouvement et contribuer à y remédier
- Développer la plasticité du corps dans sa relation à l'espace : ligne, volume, plan, poids, gravité, résistance des matériaux, espaces interstitiels, architecture, et leurs combinatoires
- Développer la théâtralité du corps : adresse regard, sens du récit, dramaturgie du geste, tension dramatique... et leurs combinatoires
- Développer la musicalité du corps : rythme, énergie, mélodie, phrasé gestuel, dissociation, durée, dynamique, pulsation, suspension, couleur, et leurs combinatoires
- Comprendre et exprimer corporellement les éléments liés à l'espace, à la théâtralité, à la musicalité inhérents à sa chorégraphie et sa mise en scène
- Développer la relation entre le geste et la musique
- Élargir sa culture chorégraphique, sa connaissance de l'histoire et de l'actualité de la danse
- Enrichir sa connaissance des autres arts et sa culture générale
- S'adapter à la diversité des répertoires ou des formes de danse rencontrés
- Maîtriser les bases de technique de maquillage
- Contribuer à l'adaptation de son matériel et ses propres caractéristiques corporelles
- Communiquer avec les professionnels ne pratiquant pas sa langue maternelle.
- Entretenir ses connaissances de la danse et du spectacle vivant en général (histoire, esthétiques actuelles) et des

conditions d'exercice de la profession (connaissances réglementaires, administratives et institutionnelles)

- Identifier l'actualité des problématiques disciplinaires, leurs évolutions, ainsi que des différentes formes chorégraphiques, selon une réflexion prospective
- Mobiliser une réflexion théorique et critique portant sur les arts du spectacle, principalement de la danse (littérature, esthétique, histoire de l'art, sociologie et anthropologie de l'art) pour définir des problématiques d'étude
- Appliquer la terminologie descriptive et critique pour commenter les arts du spectacle, au travers d'un projet/mémoire d'initiation à la recherche
- Articuler sa recherche et sa pratique artistique
- Formaliser sa pratique de recherche et en identifier l'apport dans le développement de son identité artistique et professionnelle
- Communiquer sur sa démarche et sur ses résultats, en français et dans une langue étrangère
- Prendre appui sur une pratique des autres arts du spectacle vivant de la musique et / ou des arts visuels
- S'initier aux arts numériques et à leurs applications du champ chorégraphique (logiciels de composition chorégraphique, technique de capture de mouvement, ...)
- Identifier ou exercer les activités de collaborateur ou collaboratrice artistique de chorégraphe (répétiteur ou répétitrice, maître ou maîtresse de ballet, capitaine de danse, dramaturge etc.), de chorégraphe ou de directeur ou directrice de projet chorégraphique,
- Identifier les métiers connexes de notateur ou notatrice analyste du mouvement,
- Identifier les métiers liés aux filières paramédicales et métiers de la forme,
- Identifier ou exercer la transmission de la danse, et, le cas échéant, se former à l'enseignement de la danse ;
- Identifier les métiers de l'action culturelle
- Identifier les métiers de l'administration culturelle et de la direction d'équipe et de structure ;
- Identifier les métiers de la filière technique, la captation et la diffusion audiovisuelle dans le cadre du spectacle vivant.
- Actualiser régulièrement ses connaissances relatives à l'impact de la transition écologique sur les modalités de la création et de la médiation des œuvres.
- Apprécier les compétences et aptitudes possédées, chercher à les maintenir et à les développer
- Identifier les acquis utilisables en vue d'une évolution de carrière, d'une reconversion ou d'une réorientation professionnelle.
- Maîtriser les modes d'organisation du spectacle vivant et leurs évolutions
- Appliquer les dispositions législatives et réglementaires en vigueur dans le spectacle vivant
- Identifier la structuration économique du secteur artistique et culturel
- S'informer de l'actualité professionnelle et de l'évolution du droit du travail et droit conventionnel, notamment à travers les publications et la presse professionnelle.
- Maîtriser l'environnement de représentation ((aire de jeu, scène, plateau, coulisses, dégagements, cintres, lumière et son, décors
- Être conscient des différentes formes de vulnérabilité, en particulier les handicaps visibles et invisibles (physiques, cognitifs et psychiques), notamment afin de faciliter les collaborations avec les artistes et professionnels concernés.
- Adopter, en tant qu'artiste, une démarche inclusive et de lutte contre toutes les formes de discriminations et de violences, dont les violences et le harcèlement sexistes et sexuels (VHSS).
- Être sensibilisé aux risques psychosociaux et veiller le cas échéant, en fonction d'un contexte de travail spécifique, à contribuer à leur signalement et à leur prévention.
- Entretenir et développer ses propres réseaux professionnels dans la durée
- Développer des stratégies de recherche d'emploi (ex : auditions, castings, rédactions du curriculum vitae, candidature spontanée...)
- S'adresser à un public et dialoguer avec lui sur un spectacle dans le cadre de son travail d'artiste interprète.
- Partager les éléments fondamentaux de sa pratique

Blocs de compétences

RNCP40005BC01 — Utiliser les outils numériques de référence

LISTE DE COMPÉTENCES

- Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Evaluation continue

RNCP40005BC02 — Exploiter des données à des fins d'analyse

LISTE DE COMPÉTENCES

- Identifier et sélectionner avec esprit critique diverses ressources dans son domaine de spécialité pour documenter un sujet
- Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation
- Développer une argumentation avec esprit critique

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Evaluation pratique et évaluation continue

RNCP40005BC03 — S'exprimer et communiquer à l'oral, à l'écrit, et dans au moins une langue étrangère

LISTE DE COMPÉTENCES

- Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française
- Communiquer par oral et par écrit, de façon claire et non-ambiguë, dans au moins une langue étrangère

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Evaluation continue

RNCP40005BC04 — Se positionner vis à vis d'un champ professionnel

LISTE DE COMPÉTENCES

- Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder
- Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte
- Identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Evaluation continue et mise en situation

RNCP40005BC05 — Agir en responsabilité au sein d'une organisation professionnelle

LISTE DE COMPÉTENCES

- Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives
- Travailler en équipe et en réseau ainsi qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet
- Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique
- Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité sociale et environnementale
- Prendre en compte la problématique du handicap et de l'accessibilité dans chacune de ses actions professionnelles

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Evaluation continue et mise en situation

RNCP40005BC06 — Exercer son art de danseur en tant qu'artiste interprète

LISTE DE COMPÉTENCES

- Prendre connaissance du projet chorégraphique ou de l'œuvre, en saisir la singularité artistique et esthétique
- Comprendre, analyser et s'approprier les indications reçues.
- Mémoriser des séquences longues et/ou complexes d'écriture chorégraphique, les assembler, les enchaîner, y apporter les modifications demandées
- Participer aux phases de recherche d'écriture chorégraphique et aux répétitions
- Proposer des éléments de composition à partir des indications données
- Improviser librement ou selon un cadre et des consignes énoncés
- Reprendre de manière autonome un rôle en utilisant, le cas échéant, les différentes ressources disponibles : transmission directe, vidéo, notation, etc.
- Participer à la transmission d'un rôle
- Identifier et utiliser les différentes ressources disponibles
- Développer les liens entre l'œuvre à interpréter et son imaginaire
- Recevoir, rechercher et utiliser des informations se rapportant aux contextes culturels, historiques, stylistiques et artistiques d'une œuvre ou d'une situation de départ donnée

- Traduire dans son interprétation le fruit de l'analyse des informations recueillies
- Conduire sa démarche artistique ou élaborer ses propositions en cohérence avec les enjeux du projet chorégraphique (styles, esthétiques, concepts, écoles, courants...) et les qualités requises par l'œuvre.
- Enrichir la proposition chorégraphique, suggérer des nuances d'interprétation en affirmant des partis-pris liés à des dimensions de présence, dynamique, projection...
- Mettre en jeu son rapport à soi et aux autres, partenaires et publics, et assurer au cours des représentations une prestation à la fois individuelle et reliée au collectif de jeu
- Mettre en œuvre une méthodologie de collecte et d'utilisation d'informations, en bâtir une le cas échéant
- Traduire dans sa danse le fruit de l'analyse des informations recueillies
- Adapter sa prestation à des modifications éventuelles ou à des impondérables
- S'approprier un espace de représentation non conventionnel : espaces naturels ou urbains, galeries, musées, en itinérance dans une architecture et des lieux singuliers

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Evaluation continue et terminale

Epreuve écrite, et/ou orale, dossier, mise en situation pratique

RNCP40005BC07 — Entretenir et développer ses capacités artistiques et ses qualités d'interprète et participer à une démarche de recherche

LISTE DE COMPÉTENCES

- Maîtriser une ou plusieurs techniques de travail ou d'entraînement liées à son esthétique chorégraphique
- Maîtriser d'autres techniques complémentaires de travail ou d'entraînement
- Aborder de nouvelles techniques corporelles susceptibles d'être rencontrées lors de nouvelles œuvres ou démarches artistiques
- Maîtriser la diversité des relations au(x) partenaire(s) : contact, écoute, portés, regards, danses de groupe, danses d'ensemble
- Exprimer, à l'oral ou à l'écrit, les perceptions de sa pratique ou de l'observation de celle de l'autre
- Nommer, analyser, objectiver les éléments constitutifs des œuvres ou des écritures chorégraphiques
- Aborder un des principaux systèmes de notation et de transcription du mouvement
- Entretenir sa condition physique
- Poursuivre un entraînement régulier
- Appliquer des connaissances anatomiques et physiologiques
- Appliquer les notions fondamentales d'analyse fonctionnelle du corps dans le mouvement dansé
- Appliquer les techniques de relaxation, de récupération et de conscience corporelle
- Identifier ses temps personnels de récupération et anticiper sur les risques liés à la fatigue ou aux traumatismes corporels
- Identifier les situations à risques liées à l'environnement et/ou à la nature du mouvement et contribuer à y remédier
- Développer la plasticité du corps dans sa relation à l'espace : ligne, volume, plan, poids, gravité, résistance des matériaux, espaces interstitiels, architecture, et leurs combinatoires
- Développer la théâtralité du corps : adresse regard, sens du récit, dramaturgie du geste, tension dramatique... et leurs combinatoires
- Développer la musicalité du corps : rythme, énergie, mélodie, phrasé gestuel, dissociation, durée, dynamique, pulsation, suspension, couleur, et leurs combinatoires
- Comprendre et exprimer corporellement les éléments liés à l'espace, à la théâtralité, à la musicalité inhérents à sa chorégraphie et sa mise en scène
- Développer la relation entre le geste et la musique
- Élargir sa culture chorégraphique, sa connaissance de l'histoire et de l'actualité de la danse
- Enrichir sa connaissance des autres arts et sa culture générale
- S'adapter à la diversité des répertoires ou des formes de danse rencontrés
- Maîtriser les bases de technique de maquillage
- Contribuer à l'adaptation de son matériel et ses propres caractéristiques corporelles
- Communiquer avec les professionnels ne pratiquant pas sa langue maternelle.
- Entretenir ses connaissances de la danse et du spectacle vivant en général (histoire, esthétiques actuelles) et des conditions d'exercice de la profession (connaissances réglementaires, administratives et institutionnelles)
- Identifier l'actualité des problématiques disciplinaires, leurs évolutions, ainsi que des différentes formes chorégraphiques, selon une réflexion prospective

- Mobiliser une réflexion théorique et critique portant sur les arts du spectacle, principalement de la danse (littérature, esthétique, histoire de l'art, sociologie et anthropologie de l'art) pour définir des problématiques d'étude
- Appliquer la terminologie descriptive et critique pour commenter les arts du spectacle, au travers d'un projet/mémoire d'initiation à la recherche
- Articuler sa recherche et sa pratique artistique
- Formaliser sa pratique de recherche et en identifier l'apport dans le développement de son identité artistique et professionnelle
- Communiquer sur sa démarche et sur ses résultats, en français et dans une langue étrangère

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Evaluation continue et terminale

Epreuve écrite, et/ou orale, dossier, soutenance, mise en situation pratique

RNCP40005BC08 — Elargir et valoriser son champ des savoirs et des compétences professionnelles en tant que danseur

LISTE DE COMPÉTENCES

- Prendre appui sur une pratique des autres arts du spectacle vivant de la musique et / ou des arts visuels
- S'initier aux arts numériques et à leurs applications du champ chorégraphique (logiciels de composition chorégraphique, technique de capture de mouvement, ...)
- Identifier ou exercer les activités de collaborateur ou collaboratrice artistique de chorégraphe (répétiteur ou répétitrice, maître ou maîtresse de ballet, capitaine de danse, dramaturge etc.), de chorégraphe ou de directeur ou directrice de projet chorégraphique,
- Identifier les métiers connexes de notateur ou notatrice analyste du mouvement,
- Identifier les métiers liés aux filières paramédicales et métiers de la forme,
- Identifier ou exercer la transmission de la danse, et, le cas échéant, se former à l'enseignement de la danse ;
- Identifier les métiers de l'action culturelle
- Identifier les métiers de l'administration culturelle et de la direction d'équipe et de structure ;
- Identifier les métiers de la filière technique, la captation et la diffusion audiovisuelle dans le cadre du spectacle vivant.
- Actualiser régulièrement ses connaissances relatives à l'impact de la transition écologique sur les modalités de la création et de la médiation des œuvres.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Evaluation continue et terminale

Epreuve écrite, et/ou orale, dossier, mise en situation pratique

RNCP40005BC09 — Construire son parcours professionnel de danseur

LISTE DE COMPÉTENCES

- Apprécier les compétences et aptitudes possédées, chercher à les maintenir et à les développer
- Identifier les acquis utilisables en vue d'une évolution de carrière, d'une reconversion ou d'une réorientation professionnelle.
- Maîtriser les modes d'organisation du spectacle vivant et leurs évolutions
- Appliquer les dispositions législatives et réglementaires en vigueur dans le spectacle vivant
- Identifier la structuration économique du secteur artistique et culturel
- S'informer de l'actualité professionnelle et de l'évolution du droit du travail et droit conventionnel, notamment à travers les publications et la presse professionnelle.
- Maîtriser l'environnement de représentation ((aire de jeu, scène, plateau, coulisses, dégagements, cintres, lumière et son, décors
- Être conscient des différentes formes de vulnérabilité, en particulier les handicaps visibles et invisibles (physiques, cognitifs et psychiques), notamment afin de faciliter les collaborations avec les artistes et professionnels concernés.
- Adopter, en tant qu'artiste, une démarche inclusive et de lutte contre toutes les formes de discriminations et de violences, dont les violences et le harcèlement sexistes et sexuels (VHSS).
- Être sensibilisé aux risques psychosociaux et veiller le cas échéant, en fonction d'un contexte de travail spécifique, à contribuer à leur signalement et à leur prévention.
- Entretenir et développer ses propres réseaux professionnels dans la durée
- Développer des stratégies de recherche d'emploi (ex : auditions, castings, rédactions du curriculum vitae, candidature spontanée...)

- S'adresser à un public et dialoguer avec lui sur un spectacle dans le cadre de son travail d'artiste interprète.
- Partager les éléments fondamentaux de sa pratique

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Évaluation continue et terminale

Épreuve écrite (questionnaire, étude de cas), épreuve orale

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Dans le secteur du spectacle vivant, les structures employeurs sont

les compagnies chorégraphiques (subventionnées ou non), les centres chorégraphiques nationaux (CCN), les centres de développement chorégraphique (CDC), les ballets de la Réunion des Opéras de France (ROF), les structures pluridisciplinaires de production-diffusion du spectacle vivant, disposant ou non d'un lieu fixe : les scènes nationales, les théâtres de ville ou autres scènes conventionnées, les opéras, les festivals,... ; les producteurs de comédies musicales, les théâtres privés, les cabarets ...

Le danseur peut également travailler dans des lieux liant le spectacle à d'autres activités (les parcs de loisirs notamment). Dans le spectacle enregistré, les employeurs sont les sociétés de production audiovisuelle ou cinématographique. Les statuts de ces structures sont variés : associations (forme prédominante pour les compagnies), SARL, régie directe, établissements publics, SCOOP, ...

Ces structures employeuses sont toutes détentrices de la licence d'entrepreneurs de spectacles.

Le danseur peut également être engagé par des employeurs dits occasionnels, c'est-à-dire des employeurs dont l'activité principale n'est pas le spectacle vivant et qui relèvent alors du champ du Guichet unique du spectacle occasionnel (Guso) : cafés, hôtels, restaurants, bibliothèques, particuliers, collectivités locales, notamment.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Dans l'usage courant, on utilise indifféremment les appellations d'emploi de danseur ou d'artiste chorégraphique.

Le danseur est employé, dans un certain nombre de cas, sur la base d'un contrat à durée indéterminée (CDI) : cette situation se rencontre à l'Opéra national de Paris, dans certains CCN, parcs de loisirs, cabarets ou compagnies, mais il ne s'agit nullement de la forme d'emploi dominante.

Le danseur est un salarié, le plus souvent employé sur la base de contrats à durée déterminée d'usage (CDDU) avec des employeurs multiples. Il relève alors de l'annexe 10 du régime d'assurance-chômage qui définit les règles de fonctionnement du régime d'indemnisation spécifique au spectacle pour les artistes (intermittence du spectacle).

Les danseurs recrutés dans les ballets de la ROF ont majoritairement un statut d'agent contractuel de la fonction publique territoriale.

Très peu de danseurs relèvent du régime libéral, alors que ce statut est fréquent au sein des pays de l'Union européenne. L'emploi dans l'entreprise est régi par des normes légales, réglementaires et conventionnelles, fixant des minima salariaux et précisant les modalités pratiques d'exécution du contrat de travail. Selon les différents secteurs, le danseur est recruté par auditions ou castings, ou sollicité par un chorégraphe, un directeur artistique ou un réalisateur. Stages et cours contribuent souvent à alimenter le réseau professionnel du danseur et peuvent être des vecteurs d'opportunité d'emploi.

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très faible (1/5)
Facteurs principaux	Intensité d'embauche, Non-durabilité de l'emploi, Lien formation-emploi
Salaire médian (mensuel)	1 650 €
Diplôme le plus fréquent	Diplôme de niveau bac+3/4 (licence, maîtrise ou équivalent) en lettres et arts (20 % des actifs en emploi)

Familles professionnelles (FAP)	U1X91 — Artistes (musique, danse, spectacles) · tension 1/5 (Très faible)
Projets de recrutement (BMO 2026)	51 022
Jugés difficiles à recruter	6 %
Emplois saisonniers	29 %
Familles professionnelles (FAP)	U1X91 — Artistes (musique, danse, spectacles)

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Les prérequis d'entrée en formation initiale conduisant au diplôme national supérieur professionnel de danseur sont au choix :

- justifier du suivi d'un enseignement préparant à l'entrée dans les établissements d'enseignement supérieur de la création artistique dans la spécialité danse, dispensé par un établissement agréé à délivrer cette formation,
- être titulaire du diplôme national prévu à l'article 51 de la loi n° 2016-925 du 7 juillet 2016 relative à la liberté de la création, à l'architecture et au patrimoine », ou d'un diplôme national d'orientation professionnelle de danseur, ou d'un diplôme d'études chorégraphiques (DEC) ou d'un diplôme étranger de niveau équivalent.
- ou justifier d'un parcours de formation en danse d'une durée d'au moins trois ans.

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

Le jury comporte au moins quatre membres, dont :

- le directeur de l'établissement d'enseignement supérieur ou son représentant, président ;
- trois personnalités chorégraphiques, dont au moins deux issues de la discipline chorégraphique concernée extérieures à l'établissement.

COMPOSITION DU JURY — VAE

Le jury de validation des acquis de l'expérience est présidé par le directeur de l'établissement accrédité à délivrer le diplôme ou son représentant.

Outre son président, le jury comprend au moins :

- un représentant des employeurs, de droit public ou de droit privé, du secteur chorégraphique ;
- un représentant des organisations syndicales de salariés du secteur chorégraphique ;
- un enseignant ou responsable pédagogique ou directeur des études au sein d'un établissement d'enseignement supérieur en danse ;
- une personnalité qualifiée du secteur chorégraphique.

Le jury peut également s'adjoindre d'une personnalité ayant une activité dans le domaine universitaire.

Pour certaines épreuves, le jury peut s'adjoindre d'examineurs spécialisés issus du secteur chorégraphique concerné. Ces examinateurs ont voix consultative.

Financement en alternance (NPEC)

Niveau de prise en charge d'un contrat d'apprentissage par les OPCO, fixé par France compétences par branche professionnelle (CPNE).

Prise en charge usuelle	11 910 €
Selon la branche	11 910 € – 12 000 €
Prise en charge	Branches concernées
11 910 €	Valeur par défaut · 211 branches
12 000 €	CPNEF Spectacle Vivant, CPNEF de l'audiovisuel

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement	06/12/2029
Date de dernière délivrance possible	06/12/2032

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS
RNCP9043

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/40005/>

Se former en apprentissage

Formations en apprentissage	1
-----------------------------	---

Organismes gestionnaires (CFA)	1
--------------------------------	---

Organismes formateurs	1
-----------------------	---

Régions couvertes	1
-------------------	---

Départements couverts	1
-----------------------	---

Organismes certifiés Qualiopi	1
-------------------------------	---

Sessions	de 09/2026 à 08/2028
----------	----------------------

Catalogue des formations en apprentissage — réseau des Carif-Oref. Sans frais pour l'alternant : formation financée par l'OPCO de la branche (NPEC).